

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 14 décembre 2009

CP 09/12-19

L'an deux mil neuf, le 14 décembre à 17 heures, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Massip, Moignard, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;

Absents, excusés : MM. Empociello, Cambon, et Viguié.

DEPENSES IMPREVUES DANS LES COLLEGES PUBLICS

L'Assemblée Départementale a voté d'une part, une enveloppe en investissement de 46 000 € et, d'autre part, une enveloppe en fonctionnement de 75 000 €, au titre des interventions urgentes, permettant de financer les opérations non prévues résultant de désordres ponctuels affectant les structures des collèges.

S'agissant des opérations d'un montant supérieur à 2 000 € TTC, celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport en Commission Permanente.

En conséquence, je vous communique la liste de ces travaux réalisés au cours de l'exercice 2009 :

Collège Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne

- Réparation des toitures suite à la tempête.....2 415,92 €

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin

- Réfection du sol de la cour.....4 445,01 €

Collège Jean de Prades à Castelsarrasin

- Mise en place de disjoncteurs.....6 103,19 €

Collège Pierre Darasse à Caussade

- Mise en place d'une alimentation eau dans la demi-pension.....6 193,65 €

Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide-St-Pierre

- Rénovation des sanitaires.....	6 727,50 €
- Travaux de plomberie.....	2 559,44 €
- Remplacement d'une canalisation PVC en vide sanitaire.....	2 786,68 €

Collège du Pays de Serres à Lauzerte

- Reprise de canalisations diverses en demi-pension.....	2 415,92 €
--	------------

Collège François Mitterrand à Moissac

- Réparation de la toiture du préau suite à la tempête.....	5 705,16 €
---	------------

Collège Vercingétorix à Montech

- Travaux de maçonnerie en cuisine.....	5 322,20 €
- Remplacement de lavabos.....	4 413,24 €

Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse

- Remplacement de plaques en polycarbonate.....	2 503,66 €
---	------------

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

- Mise en place d'une canalisation gaz.....	3 192,60 €
---	------------

soit un total de **54 784,17 €**.

Je vous demande de prendre acte de cette communication.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la communication de la liste telle qu'annexée des travaux (dépenses imprévues) réalisés au cours de l'exercice 2009 d'un montant global de 54 784,17 €.

Acte donné.

Le Président,

DEPENSES IMPREVUES DANS LES COLLEGES PUBLICS

CP 09/12-19ann

Collège Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne

- Réparation des toitures suite à la tempête.....2 415,92 €

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin

- Réfection du sol de la cour.....4 445,01 €

Collège Jean de Prades à Castelsarrasin

- Mise en place de disjoncteurs.....6 103,19 €

Collège Pierre Darasse à Caussade

- Mise en place d'une alimentation eau dans la demi-pension.....6 193,65 €

Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide-St-Pierre

- Rénovation des sanitaires.....6 727,50 €

- Travaux de plomberie.....2 559,44 €

- Remplacement d'une canalisation PVC en vide sanitaire.....2 786,68 €

Collège du Pays de Serres à Lauzerte

- Reprise de canalisations diverses en demi-pension.....2 415,92 €

Collège François Mitterrand à Moissac

- Réparation de la toiture du préau suite à la tempête.....5 705,16 €

Collège Vercingétorix à Montech

- Travaux de maçonnerie en cuisine.....5 322,20 €

- Remplacement de lavabos.....4 413,24 €

Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse

- Remplacement de plaques en polycarbonate.....2 503,66 €

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

- Mise en place d'une canalisation gaz.....3 192,60 €

soit un total de **54 784,17 €**.

Le Président,